



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4436

Lyon 7ème - Acquisition par la Ville de Lyon d'un tènement immobilier et de son terrain d'assiette sis 9 et 11 rue Ravier préemptés par la Métropole de Lyon en vue de l'extension du groupe scolaire Ravier - EI 07313 - Numéro d'inventaire 07313 T 001-01 – 07313 A 001 – Opération 07313001 – Lancement de l'opération pour l'acquisition et affectation d'une partie de l'AP 2015-1 "Aménagements groupes scolaires 2015-2020", programme 00006

Direction Centrale de l'Immobilier

Rapporteur : Mme GAY Nicole

SEANCE DU 21 JANVIER 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 23 JANVIER 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 15 JANVIER 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 29 JANVIER 2019
DELIBERATION AFFICHEE LE : 31 JANVIER 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme RABATEL (pouvoir à M. CLAISSE), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à Mme TAZDAIT), Mme BERRA (pouvoir à M. BERAT), Mme HOBERT, M. ROYER (pouvoir à M. BROLIQUIER), M. BERNARD (pouvoir à M. COULON), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2019/4436 - LYON 7EME - ACQUISITION PAR LA VILLE DE LYON D'UN TENEMENT IMMOBILIER ET DE SON TERRAIN D'ASSIETTE SIS 9 ET 11 RUE RAVIER PREEMPTES PAR LA METROPOLE DE LYON EN VUE DE L'EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE RAVIER - EI 07313 - NUMERO D'INVENTAIRE 07313 T 001-01 - 07313 A 001 - OPERATION 07313001 - LANCEMENT DE L'OPERATION POUR L'ACQUISITION ET AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AP 2015-1 "AMENAGEMENTS GROUPES SCOLAIRES 2015-2020", PROGRAMME 00006 (DIRECTION CENTRALE DE L'IMMOBILIER)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 16 janvier 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Acquisition de foncier ».

Par délibération n° 2018/4387 du 17 décembre 2018, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville, dont celle intitulée "Aménagements groupes scolaires 2015-2020", programme 00006.

La Ville de Lyon est bénéficiaire d'un emplacement réservé dans le 7^{ème} arrondissement inscrit dans l'actuel plan local d'urbanisme et maintenu dans le projet de révision du plan local d'urbanisme et de l'habitat (PLU-H) arrêté et soumis à enquête publique. Il porte le numéro 37 et est destiné à un « équipement public en vue de l'extension du groupe scolaire Ravier ».

Cet emplacement réservé situé au cœur du quartier de Gerland, en mitoyenneté de la maison de quartier sise 7 rue Ravier et au sud-est du groupe scolaire François Auguste Ravier place Jean Jaurès, grève également en partie aux 60, 62, 64 rue de Gerland, trois autres tenements bâtis sur lesquels sont édifiées des copropriétés.

A la suite de la réception le 7 août 2018 d'une déclaration d'intention d'aliéner sur la parcelle BN 30, la Ville de Lyon a sollicité la Métropole de Lyon en vue d'exercer son droit de préemption urbain.

La propriété concernée, située 9-11 rue Ravier, est constituée d'un bâtiment R+1 anciennement à usage de cinéma et d'une cour extérieure à l'arrière du bâtiment, le tout édifié sur une parcelle de terrain d'une superficie de 452 m².

Les évolutions démographiques et la forte urbanisation du 7^{ème} arrondissement confirment l'attractivité du groupe scolaire Ravier. Cet équipement, qui a fait l'objet d'une extension en 2006, ne dispose pas de gymnase en son sein. Ces différents motifs ont conduit la Ville de Lyon à engager une démarche d'acquisition de ce bien afin de réaliser une extension du groupe scolaire.

Ce tenement à usage d'entrepôt, d'activités et de stockage, comportant deux locaux occupés, a été proposé à la vente par Madame Marie-Thérèse HOFFMANN au prix de 750 000 euros, prix conforme à l'avis n° 2018-387V738 en date du 15 octobre 2018

rendu par France Domaine, hors frais d'agence à la charge de l'acquéreur d'un montant de 36 000 euros.

Aux termes de la promesse de vente qui vous est présentée, il vous est proposé de racheter à la Métropole de Lyon ledit bien occupé au prix de 750 000 euros, prix majoré des frais d'agence d'un montant de 36 000 euros à la charge de la Ville, soit un prix total de 786 000 euros et à lui rembourser tous les frais inhérents à cette acquisition sur justification de leur montant.

L'acquisition de cet ensemble immobilier situé 9-11 rue Ravier à Lyon 7^{ème} pour un montant de 750 000 euros, ainsi que les frais notariés estimés à 22 500 euros, sont à financer par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-1 "Aménagements groupes scolaires 2015-2020", programme 00006. Les frais d'agence d'un montant de 36 000 euros sont à financer en section de fonctionnement.

Vu les délibérations n° 2015/1195 du 9 juillet 2015 et n° 2018/XXXX du 17 décembre 2018.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article L. 300-1 du code de l'urbanisme ;

Vu ladite promesse d'achat ;

Vu l'arrêté de la Métropole de Lyon du 2 novembre 2018 ;

Vu l'avis n° 2018-387V1738 de France Domaine du 15 octobre 2018 ;

Madame le Maire du 7^{ème} arrondissement ayant été consultée par courrier du 4 décembre 2018 ;

Vu l'avis du Conseil **du 7^e arrondissement** ;

Ouï l'avis de la commission **immobilier - bâtiments** ;

DELIBERE

1 – L'acquisition par la Ville de Lyon du tènement immobilier 9-11 rue Ravier à Lyon 7^{ème}, cadastré BN 30, préempté par la Métropole de Lyon au prix total de 786 000 euros est approuvée.

2 – Monsieur le Maire est autorisé à signer la promesse d'achat, l'acte authentique de vente à intervenir aux conditions précitées ainsi que tout document afférent à cette opération.

3 – La somme de 786 000 euros sera versée à la Métropole de Lyon pour lui permettre de régler le prix du au vendeur.

4 – Cette opération n° 07313001 « Acquisition d'un tènement bâti occupé sis 9 et 11 rue Ravier en vue de l'extension du groupe scolaire Ravier », ainsi que les frais notariés sont à financer par affectation d'une partie de l'AP n° 2015-1 "Aménagements groupes scolaires 2015-2020", programme 00006.

5 – Les frais d'agence d'un montant de 36 000 euros seront pris en charge sur le budget de la Ville de Lyon et imputés à la nature comptable 6226, fonction 020, de l'opération FONACQUI, du programme FONCIERVDL

6 – Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, la dépense en résultant, sera financée à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon, sur le programme n° 00006, AP 2015-1, opération 07313001 et sera imputée sur les chapitres 21 et autres, fonction 213, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas pouvant survenir :

- 2019 : 772 500,00 euros.

7 – La valeur comptable de cette opération sera intégrée à l'actif du patrimoine de la Ville de Lyon comme suit :

N° d'inventaire	Désignation	Surface	Compte nature	Montant €
07313A001	Bâtiment	500,00	21312	393 908,00
07313T001-01	Terrain	452,00	2115	356 092,00
07313A001	Frais notariés - Bâtiment		21312	11 817,00
07313T001-01	Frais notariés - Terrain		2115	10 683,00

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Nicole GAY